

DÉLIBÉRATION Comité syndical du 27 mars 2024

DÉLIBÉRATION N° DCS2024-003

Objet : Approbation du Compte de Gestion du Payeur Départemental du budget annexe « aménagement numérique » pour 2023

Le vingt-sept mars deux mille vingt-quatre à dix-huit heures, se sont réunis à l'Hôtel du Département, sis 12 rue des Saints-Pères à Melun les délégués désignés par chaque adhérent au Syndicat Seine-et-Marne Numérique sous la présidence de M. LAVENKA Olivier, Président.

Date de la convocation transmise par le Président : 21 mars 2024

Nombre de délégués en exercice : 45

Nombre de délégués présents : 17

Nombre de délégués représentés : 8

QUORUM : 45 délégués en exercice représentant 117 voix, soit un quorum de 58,5 voix

QUORUM pour la présente délibération : 17 délégués présents + 8 pouvoirs correspondant à 61 voix

PRESENTS :

Délégués du Département : Olivier LAVENKA, Président, Daisy LUCZAK.

Délégués des EPCI : Jean ABITEBOUL, Philippe BAPTIST, Suzanne BARNET, Georges BENARD, Alexandre BOUSEZ, Michel CHARIAU, Daniel DOMETZ, Maxence GILLE, Jean HELIE, Christian PEUTOT, Francis PLÉ, Michael ROUSSEAU, Louis SAOUT, Joël SURIER, Emmanuel VIVET.

REPRESENTES :

Délégués de la Région :

Angela AVOND donne pouvoir à Daisy LUCZAK

Délégués des EPCI :

Alain BOULLOT donne pouvoir à Michel CHARIAU

Stéphane COLLON donne pouvoir à Philippe BAPTIST

Claude DECUYPERE donne pouvoir à Jean HÉLIE

Laurent DELPECH donne pouvoir à Alexandre BOUSEZ

François-Xavier DUPERAT donne pouvoir à Christian PEUTOT

Marcel FONTELLIO donne pouvoir à Daniel DOMETZ

Jean-Claude LECINSE donne pouvoir à Georges BENARD

SECRETAIRE DE SEANCE : Jean HÉLIE

Le Comité syndical de Seine-et-Marne Numérique,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales pris notamment en son article L. 1612-12,

Vu le Compte de Gestion du Payeur départemental pour 2023,

Vu les résultats budgétaires et les résultats d'exécution joints à la présente délibération (états II-1 et II-2 du compte de gestion),

Considérant qu'avant le 1^{er} juin de l'année qui suit la clôture de l'exercice, le trésorier établit un Compte de Gestion par budget,

Considérant que le Compte de Gestion retrace les opérations budgétaires en dépenses et en recettes selon une présentation analogue à celle du Compte Administratif,

Considérant que les écritures du comptable sont en concordance avec la gestion de l'ordonnateur,

Vu le rapport n°DCS2024-003,

Après en avoir délibéré à l'unanimité (61 voix POUR, 0 voix CONTRE, 0 voix ABSTENTION).

APPROUVE le Compte de Gestion du Payeur départemental du budget annexe « aménagement numérique » (codifié 03001) de Seine-et-Marne Numérique pour l'exercice 2023, dont la synthèse des résultats budgétaires et des résultats d'exécution est jointe en annexe à la présente délibération (états II-1 et II-2 du compte de gestion). Ce Compte de Gestion, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part sur la tenue des comptes.



Olivier LAVENKA
Président de Seine-et-Marne Numérique

Date de mise en ligne le 9 avril 2024

N° CODIQUE DU POSTE COMPTABLE : 077090

NOM DU POSTE COMPTABLE : P.DEP SEINE-ET-MARNE

ETABLISSEMENT : AMENAGEMENT NUMERIQUE-SMN

Résultats budgétaires de l'exercice

03001 - AMENAGEMENT NUMERIQUE-SMN

Exercice 2023

	SECTION D'INVESTISSEMENT	SECTION DE FONCTIONNEMENT	TOTAL DES SECTIONS
RECETTES			
Prévisions budgétaires totales (a)	79 020 000,00	15 160 000,00	54 200 000,00
Titres de recette émis (b)	26 548 744,16	8 489 752,09	35 037 528,47
Rédactions de titres (c)	57 800,00		57 800,00
Recettes nettes (d = b - c)	26 490 944,16	8 489 752,09	34 979 728,47
DEPENSES			
Autorisations budgétaires totales (e)	79 020 000,00	15 160 000,00	54 200 000,00
Mandats émis (f)	28 557 436,09	4 177 607,26	32 937 129,08
Annulations de mandats (g)		68 458,16	68 458,16
Depenses nettes (h = f - g)	28 557 436,09	4 311 174,83	32 566 670,92
RÉSULTAT DE L'EXERCICE			
(d - h) Excédent		4 177 607,26	2 111 057,55
(h - d) Déficit	2 066 549,71		

N° CODIQUE DU POSTE COMPTABLE : 077090

NOM DU POSTE COMPTABLE : P.DEP SEINE-ET-MARNE

ETABLISSEMENT : AMENAGEMENT NUMERIQUE-SMN

Résultats d'exécution du budget principal et des budgets des services non personnalisés

03001 - AMENAGEMENT NUMERIQUE-SMN

Exercice 2023

	RÉSULTAT À LA CLOTURE DE L'EXERCICE PRÉCÉDENT : 2022	PART AFFECTÉE À L'INVESTISSEMENT : EXERCICE 2023	RÉSULTAT DE L'EXERCICE 2023	TRANSFERT OU INTÉGRATION DE RÉSULTATS PAR OPÉRATION D'ORDRE NON BUDGÉTAIRE	RÉSULTAT DE CLOTURE DE L'EXERCICE 2023
I - Budget principal					
Investissement					
Fonctionnement					
TOTAL I					
II - Budgets des services à caractère administratif					
TOTAL II					
III - Budgets des services à caractère industriel et commercial					
AMENAGEMENT NUMERIQUE-SMN					
Investissement	3 145 788,61		-2 066 549,71		1 079 238,90
Fonctionnement	4 325 810,76		4 177 607,26		10 503 419,04
Sous-Total	9 471 599,39		2 111 057,55		11 582 656,94
TOTAL III	9 471 599,39		2 111 057,55		11 582 656,94
TOTAL I + II + III	9 471 599,39		2 111 057,55		11 582 656,94